

# **Déclaration des élus du SE-Unsa pour la FPM**

## **Affectations à Wallis et Futuna**

### **Du 26 septembre 2017**

La rentrée 2017 aura été synonyme de décisions ministérielles ayant des conséquences négatives sur la vie des établissements scolaires et des personnels.

En premier lieu, la diminution des contrats aidés prive d'emploi des milliers de personnes et abandonne une partie des missions qu'elles assuraient dans les établissements scolaires.

Cette décision se mesure essentiellement dans la suppression de l'aide administrative dans les écoles et dans la forte réduction des personnels d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Le SE-Unsa demande l'accélération du développement des AESH et l'engagement immédiat de la construction de solutions pérennes pour l'aide administrative dans les écoles. C'est une urgence à la fois pour les personnes, désormais sans travail et le bon fonctionnement des écoles et des établissements.

Concernant les mesures salariales, nous demandons le respect des accords PPCR.

Le SE-Unsa, avec sa fédération l'Unsa-Éducation, a adressé un courrier au ministère pour exiger que les mesures actées dans les textes relatifs au PPCR soient suivies d'effet dans les temps impartis. L'étape du reclassement au 1<sup>er</sup> septembre 2017 est effective, mais depuis, le doute n'est toujours pas levé sur le respect du calendrier dans la mise en œuvre du PPCR. Nous demandons de respecter les engagements de l'État en mettant en place les différentes étapes de ce dossier, telles qu'elles sont mentionnées dans les textes parus officiellement.

Enfin, des inquiétudes sur notre pouvoir d'achat en lien avec la CSG s'ajoutent aux mesures injustes déjà prises : gel du point d'indice, jour de carence. Il est donc temps de nous manifester.

C'est pourquoi l'UNSA Education appelle à la grève le 10 octobre dans le cadre de l'appel unitaire de la Fonction publique. L'objectif est simple : le gouvernement doit comprendre

que les services publics sont un investissement gagnant et que ses agents doivent être respectés.

Concernant le classement des candidats de cette FPM Wallis et Futuna, le SE-Unsa souhaite attirer l'attention sur le fait que l'an dernier un couple devait partir mais s'est finalement rétracté après FPM. Le deuxième candidat identifié cette année est en mutation simultanée avec une collègue PLP qui aurait pu avoir le poste car ayant le plus gros barème. Elle se retrouve non affectée du fait que son mari n'est pas retenu alors qu'il y aurait dû avoir deux postes ouverts en EPS. Nous vous demandons donc de mettre en stand-by la CAPN PLP maths/sciences en vue de la décision finale en EPS. Nous y reviendrons lors de l'étude du cas par cas.

Yann Chandivert

Pour Les élus du SE-Unsa

